

Numéro de l'avis : 2026-31177761

Statut : Envoyé

Liste des diffuseurs : BOAMP, JOUE

Formulaire : Avis de marché – directive sectorielle, régime ordinaire

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral.

Section 1 - Organisations

ORG-0001 :

Nom officiel (BT-500-Organization-Company) : Direction de la Technique et de l'Innovation

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) (BT-509-Organization-Company) :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

Numéro d'enregistrement (BT-501-Organization-Company) : 12006401900074

Adresse postale (BT-510(a)-Organization-Company) : 1 Avenue du docteur Maurice Grynfogel

Ville (BT-513-Organization-Company) : TOULOUSE

Code postal (BT-512-Organization-Company) : 31035

Subdivision pays (NUTS) (BT-507-Organization-Company) : Haute-Garonne

Pays (BT-514-Organization-Company) : France

Point de contact (BT-502-Organization-Company) : Frédéric LOUGNON

Adresse électronique (BT-506-Organization-Company) : frederic.lougnon@aviation-civile.gouv.fr

Téléphone (BT-503-Organization-Company) : +33 5 62 14 52 91

ORG-0002 :

Nom officiel (BT-500-Organization-Company) : Tribunal Administratif de Toulouse

Numéro d'enregistrement (BT-501-Organization-Company) : 17310005800010

Ville (BT-513-Organization-Company) : Toulouse Cedex 07

Code postal (BT-512-Organization-Company) : 31068

Subdivision pays (NUTS) (BT-507-Organization-Company) : Haute-Garonne

Pays (BT-514-Organization-Company) : France

Adresse électronique (BT-506-Organization-Company) : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Téléphone (BT-503-Organization-Company) : +33 5 62 73 57 57

Section 2 - Partie contractante et prestataire de services

2.1. Acheteur

Organisation remplissant ce rôle (OPT-300-Procedure-Buyer) : ORG-0001 - Organisation - Direction de la Technique et de l'Innovation

Activité de l'entité adjudicatrice (BT-610-Procedure-Buyer) : Activités aéroportuaires

Profil de l'acheteur (BT-508-Procedure-Buyer) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 3 - Procédure

3.1. Objet

Base juridique de la procédure (BT-01-notice) : Directive 2014/25/UE

Base juridique (BT-01(f)-Procédure) : Sans objet

Identifiant interne (BT-22-Procédure) : MPF-26-21155

Titre (BT-21-Procédure) : Services de communication ATN sur VDLM2 pour les opérateurs aériens clients du CSP SITA

Description (BT-24-Procédure) : Services de communication ATN sur VDLM2 pour les opérateurs aériens clients du CSP SITA Dans le cadre du Règlement Européen IR DLS 292009, la DSNA doit offrir aux compagnies aériennes un service basé sur des échanges de données entre pilotes et contrôleurs aériens (service dit CPDLC). Ces échanges sont supportés par une infrastructure de communications airsol basée sur la technologie « sans fil

Nature du marché (BT-23-Procédure) : Services

Valeur estimée hors TVA (BT-27-Procédure) : 5 000 000 Euro

Type de nomenclature (BT-26(m)-Procédure) : Services de télécommunications air-sol

Pays (BT-5141-Procédure) : France

Autres restrictions s'appliquant au lieu d'exécution (BT-727-Procédure) : N'importe où dans le pays donné

3.2. Conditions de passation du marché

Source des motifs d'exclusion (BT-806-Procédure) : Document de marché

Description (BT-09(b)-Procédure) : Sans objet

3.3. Détails du type de procédure

Type de procédure (BT-105-Procédure) : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée (BT-106-Procédure) : non

Section 4 - LOT-0001

4.1. Procédure de passation

Titre (BT-21-Lot) : Services de communication ATN sur VDLM2 pour les opérateurs aériens clients du CSP SITA

Description (BT-24-Lot) : Services de communication ATN sur VDLM2 pour les opérateurs aériens clients du CSP SITA Dans le cadre du Règlement Européen IR DLS 292009, la DSNA doit offrir aux compagnies aériennes un service basé sur des échanges de données entre pilotes et contrôleurs aériens (service dit CPDLC). Ces échanges sont supportés par une infrastructure de communications airsol basée sur la technologie « sans fil

Nature du marché (BT-23-Lot) : Services

Type de nomenclature (BT-26(m)-Lot) : Services de télécommunications air-sol

Pays (BT-5141-Lot) : France

Autres restrictions s'appliquant au lieu d'exécution (BT-727-Lot) : N'importe où dans le pays donné

Durée (BT-36-Lot) : 2 An

Autres informations sur le renouvellement (BT-57-Lot) : reconductible 3 fois par période de 2 ans pour une durée maximale de 8 ans.

Nombre maximal de renouvellements (BT-58-Lot) : 3

Une enchère électronique est utilisée (BT-767-Lot) : non

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) (BT-115-Lot) : oui

Il s'agit d'un accord-cadre (BT-765-Lot) : Accord-cadre, sans remise en concurrence

Il s'agit d'un système d'acquisition dynamique (BT-766-Lot) : Pas de système d'acquisition dynamique

Valeur maximale de l'accord-cadre (BT-271-Lot) : 10 000 000 Euro

Informations complémentaires (BT-300-Lot) : La personne publique impose la transmission des candidatures des entreprises par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr. Les critères de notation des offres sont définis dans le règlement d'appel public à la candidature. Toute offre dont la note avant pondération relative au critère de la valeur technique sera inférieure à 25/50 sera considérée comme inappropriée et automatiquement rejetée conformément à l'article R.2152-1 du code de la commande publique. La DTI se réserve le droit d'éliminer des candidats au fur et à mesure des étapes de négociation pendant la phase Offre. La DTI pourra, en application de l'article R.2161-23 du code la commande publique, attribuer l'accord cadre sur la base des offres initiales sans négociation.

4.2. Conditions de passation du marché

Source des critères de sélection (BT-821-Lot) : Document de marché

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés (BT-52-Lot) : oui

Le nombre de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure est limité (BT-661-Lot) : non

Un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué doit revêtir une forme juridique donnée (BT-761-Lot) : non

Participation réservée (BT-71-Lot) : La participation n'est pas réservée.

Participation réservée (BT-71-Lot) : La participation n'est pas réservée.

Variantes (BT-63-Lot) : Non autorisée

Il s'agit d'un marché récurrent (BT-94-Lot) : non

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés (BT-736-Lot) : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat (BT-70-Lot) : Elles sont décrites dans les documents du marché

Facturation en ligne (BT-743-Lot) : Autorisée

Catalogue électronique (BT-764-Lot) : Non autorisée

Montage financier (BT-77-Lot) : Prestations pour la Navigation Aérienne financées principalement par des redevances perçues sur les usagers dans le cadre du Budget Annexe du Contrôle et de l'exploitation Aériens. 1) Les modalités de paiement: Virement avec mise en paiement sous 30 jours à compter de la date de réception de la facture par l'agence comptable ou de la date de fin d'exécution des Prestations si celle-ci est postérieure. Le défaut de paiement dans les délais prévus par le code de la commande publique fait courir de plein droit des intérêts moratoires. L'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est de 40 euros. 2)Avance: Sauf renoncement du titulaire, versement d'une avance de 5% (30% pour les PME).

4.3. Informations sur la présentation

Date limite de réception des demandes de participation (BT-1311(d)-Lot) : 12/06/2026

Heure limite de réception des demandes de participation (BT-1311(t)-Lot) : 16:00:00

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées (BT-97-Lot) :
français

Une garantie est requise (BT-751-Lot) : non

Présentation par voie électronique (BT-17-Lot) : Requise

Adresse de présentation (BT-18-Lot) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

L'accès à certains documents de marché est restreint (BT-14-Lot) : Pas de restriction en matière d'accès aux documents

Adresse des documents de marché (BT-15-Lot) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

ID des documents d'achat (OPT-140-Lot) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Organisation remplissant ce rôle (OPT-301-Lot-AddInfo) : ORG-0001 - Organisation - Direction de la Technique et de l'Innovation

4.4. Recours

Organisation remplissant ce rôle (OPT-301-Lot-ReviewOrg) : ORG-0002 - Organisation - Tribunal Administratif de Toulouse

Organisation remplissant ce rôle (OPT-301-Lot-ReviewInfo) : ORG-0002 - Organisation - Tribunal Administratif de Toulouse

Organisation remplissant ce rôle (OPT-301-Lot-Mediator) : ORG-0002 - Organisation - Tribunal Administratif de Toulouse

Section 5 - Validation

5.1 Facturation

N° de service exécutant : 02

N° d'engagement juridique : 1200011483

Classe de profil : Autres organismes publics

SIRET : 12006401900074

Dénomination (entité facturée) : DSNA DTI

Numéro et libellé de la voie : 1 Avenue du docteur Maurice Grynfogel

Code postal : 31035

Ville : Toulouse

Pays : FRANCE

5.2 Indexation de l'annonce

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur <http://www.boamp.fr> : 12/06/2026

Objet de l'avis : Services de communication ATN sur VDLM2 pour les opérateurs aériens clients du CSP SITA

Nom de l'organisme : DSNA DTI

Critères sociaux : Non

Critères environnementaux : Oui

Mots descripteurs : Télécommunications

Sous quel(s) département(s) votre annonce doit-elle être mise en ligne : 31

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3d9bab14-f2b8-4225-a4be-3144a332eeb9 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché – directive sectorielle, régime ordinaire

Sous-type d'avis : Avis de marché

Adresse électronique de l'expéditeur :

ErJkVjiJO6TUyAPZFERN29RvFiucY/sk9hsPtcccVcMe0ex6PzUSVNRpb1H3FXSy0ZdMQIKN7AyIRaa06xyLqoYjb
U8JHybY04ovVsToxhyk=

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français